Installations classées : l'exemple de la Doëlanaise

Histoire

En 1946, Paul Larzul, industriel finistérien, rachète à Doëlan **une ancienne sardinerie, « la Société industrielle du poisson »**, pour y ouvrir une fabrique de conserves alimentaires de poisson et de légumes. C'est la naissance de **la Doëlanaise**.

La mise en conserve nécessite l'utilisation de machine et de produits (cuves d'hydrocarbure, fréon pour les chambres froides, chaudière et huile pour la mise en boite, fumées et eaux de rejets) pouvant représenter un risque pour le voisinage et l'environnement de l'usine. Sur application d'une loi de 1917, l'ouverture est donc soumise à autorisation du Préfet, ce que sollicite le chef d'entreprise en avril 1948.

Par la suite, chaque modification de l'usine doit être signalée à la Préfecture.

Le renforcement de la loi sur les établissements classés en 1976 rend la mise en conformité plus rigoureuse et les contrôles administratifs plus fréquents. La Doëlanaise, qui se développe et compte environ 80 salariés, modernise ses installations : chambre froide de plus grande capacité, chaudières plus performantes sont signalées aux services de la Préfecture.

Devenue Capitaine Cook en 1962, l'entreprise passe sous le giron de la grande distribution en 1988.

En 1997, le site historique de Doëlan ferme définitivement ses portes. La fermeture de l'ancienne usine fait l'objet d'une attention particulière de l'administration : suivi des opérations de dépollution du site, devenir des installations de la chaîne de montage. L'activité est transférée dans une nouvelle usine à l'entrée de Clohars-Carnoët, donnant lieu à l'ouverture d'un nouveau dossier.

Composition des dossiers

Les dossiers se composent essentiellement de documents techniques tels que des plans, des rapports d'inspections et des descriptifs des installations.

Chaque modification opérée sur les installations (agrandissement, nouvelle machine) devant être signalée, les dossiers permettent d'avoir une vision globale du patrimoine d'une entreprise sur un temps assez long.

Attention : seuls les dossiers des établissements ayant cessé leur activité ont été transférés aux Archives départementales.

Courrier à entête. Archives départementales du Finstère, 1957 W.

Demande de classement envoyée au préfet. Archives départementales du Finstère, 1957 W.

Plan de situation. Archives départementales du Finstère, 1957 W.

Plan des installations. Archives départementales du Finstère, 1957 W.

Où et comment chercher ?

Les dossiers des installations classées ont été versés aux Archives départementales par la Direction environnement de la Préfecture, bordereaux 1957 W et 1994 W.